



N° 26
Octobre

2014

« On ne développe pas, on se développe »

A quand l'Afrique ? Ed° de L'Aube - Prix RFI Témoin du monde 2003.
Joseph KI-ZERBO, historien et homme politique burkinabé (1922-2006)

Edito

L'actualité est tragique. Des avions qui s'écrasent, des guerres qui font rage, des centaines de morts. La télévision et les autres médias en parlent abondamment, à juste titre, et les téléspectateurs sont touchés. Mais chaque jour, 25 000 personnes meurent de faim ou des conséquences immédiates de la faim. Presque aucun mot dans les médias. Cette mortalité est structurelle : ce sont des pauvres, des enfants (17 000), des inconnus... Alors, autant ne rien dire. Et puis qu'est-ce qu'on peut y faire ? Le problème nous dépasse...

Eh bien non ! Ce silence, cette résignation, cette lâcheté sont intolérables. Ces morts sont la honte de l'humanité. Il nous faut résister et montrer qu'il est possible de changer les choses.

C'est cela qu'illustre la dernière exposition de LACIM intitulée « Vaincre la faim ? ». Elle présente la tragédie de la faim et les diverses menaces qui pèsent sur l'humanité ; mais surtout elle rappelle nos actions dans différents domaines : la formation à l'agro-éco-

logie, le développement de la culture attelée, l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire, la scolarisation des enfants, l'alphabetisation des femmes, le microcrédit, le maraîchage... Grâce aux actions que nous mettons en œuvre, des populations démunies développent leurs capacités, améliorent leur niveau de vie, sont plus heureuses et des vies sont sauvées.

Bien sûr, nous ne pouvons pas résoudre la tragédie de la faim, nous ne sommes que des colibris. Mais au moins nous aurons fait ce que nous pouvons pour l'atténuer et il y a des dizaines, des centaines de milliers de colibris que nous pouvons alerter et qui se mobiliseront à leur tour. Alors, soyons lucides certes, mais soyons actifs et ne perdons pas espoir.

Jean-Marie GUYON (89),
membre de la commission communication ■

Mot du président

Chers amis,

LACIM, de par ses statuts, s'engage à consacrer la totalité des dons reçus aux projets souhaités par nos amis du Sud. Pour tenir cet engagement, nous devons financer le fonctionnement de l'association par d'autres moyens tels que les ventes d'objets artisanaux, de fleurs...et par différentes animations organisées au sein des comités LACIM de France. Si les dons restent d'un bon niveau, et je vous en remercie, malheureusement, les recettes de fonctionnement sont en baisse depuis plusieurs années.

Tous ensemble nous devons travailler à inverser la tendance pour que vivent LACIM et ses valeurs.

Notre association doit rester à l'écoute des populations. C'est pour répondre à leurs besoins que nous mettons en place des projets de plus en plus pertinents. En aucun cas nous ne devons nous substituer à elles en leur imposant qui ne seraient pas souhaités, car ce serait l'échec assuré comme cela se voit encore trop souvent dans les pays du Sud.

Nos actions sont reconnues et appréciées par les autorités locales des pays où nous intervenons. Nos moyens sont limités, mais le suivi de nos projets

dans la durée nous assure la meilleure efficacité.

Notre démarche pour sensibiliser et mobiliser des populations pauvres à se prendre en main et à devenir acteurs de leur propre développement est essentielle.

Tout ce travail se fait, bien sûr, en développant des liens d'amitié par les échanges de courrier et dans certains cas par des visites dans les villages du Sud. Ces liens tissés peuvent être très forts après plusieurs années, et c'est ce qu'il reste lorsque le comité de France, après un dernier projet, part pour aider un autre village.

Voilà les valeurs de LACIM, des principes forts pour une aide au développement efficace dans le respect des populations. Voilà pourquoi vous pouvez être satisfaits de l'aide que vous apportez.

Et c'est pour tout cela qu'il faut rester mobilisés et s'efforcer de convaincre de nouveaux amis à venir nous rejoindre.

Amitiés à tous,

Yves GAUCHER ■

SOMMAIRE

La vie de l'association

Accaparement des terres et agriculture familiale 2

La vie des comités

Actions auprès des scolaires à l'Arbresle 3

Témoignages sur l'exposition « Vaincre la faim » 3

Comité de Semoy : Des groupes d'entraide au Kerala 4

A propos de l'Inde

Elections législatives : le parti nationaliste hindou au pouvoir 5

A propos de l'Afrique

Mali : Dernière mission dans la région de Mopti 6

Burkina Faso : Questions autour des projets moulin à mil 7

Niger : La persévérance porte ses fruits 8

A découvrir

Livres 8



Deux conférences-débats à Clermont-Ferrand en mars 2014

Accaparement des terres et agriculture familiale

Deux soirées ont été organisées sur ce thème conjointement par trois associations : CCFD Terre solidaire, LACIM et TONGA SOA. Elles ont mis en lumière les différences fondamentales entre le Burkina-Faso et le Paraguay sur les questions, intimement liées, de la terre agricole et de l'agriculture familiale.

L'hacienda au Paraguay, le chef de terre au Burkina-Faso

La première soirée, illustrée par un film sur la situation et les conséquences de l'accaparement des terres au Paraguay, a permis de confronter les points de vue de 2 éminents conférenciers **Joseph-Mukassa Somé** et **Guillermo Ortega Rios**, venus d'Afrique et d'Amérique Latine, spécialistes du **statut de la terre** et de l'**accès des agriculteurs à la terre**, avec ceux de Joël Magne, de l'AFDI (Agriculteurs Français et Développement International), vice-président de CERAPCOOP, et de Christelle Tchoupé et Gwenolé Le Velly, doctorants au CERDI (Centre d'études et de Recherche sur le Développement International).

J-M Somé est burkinabé. Fils d'un chef de terre traditionnel, il est docteur en anthropologie. **G-O Rios** est paraguayen. Militant des Droits Humains, il appartient à l'organisation BASE-IS, structure partenaire du CCFD. Pour ce qui concerne le statut de la terre agricole et la question de l'accaparement des terres, les 2 continents sont très différents. En **Afrique Noire**, le plus souvent l'organisation foncière des sociétés traditionnelles est basée sur la **propriété collective et l'usage individuel** de la terre, sous la houlette du **chef de terre**. En **Amérique latine** la terre est plus souvent **propriété individuelle**, parfois aux mains d'un **grand propriétaire** qui habite l'hacienda.

Au Burkina-Faso, un virage négocié avec précaution

Dans une grande partie de l'**Afrique sahélienne**, l'agriculture est essentiellement **familiale et villageoise** et s'exerce très majoritairement sur de petites parcelles. La terre est encore très souvent régie par le « droit coutumier », **selon lequel la terre est sacrée, elle appartient à Dieu et aux ancêtres**, et elle est donc conçue comme une propriété **collective**. Le **chef de terre** est chargé de la gestion de cette terre propriété collective ; et le paysan est responsable de la mise en valeur de la parcelle qui lui a été attribuée.

Nombre de pays d'Afrique Noire sont dans une complexe période de **transition** : le **droit coutumier** y est confronté à une **législation écrite** créée récemment par les Etats, le plus souvent encore en évolution, et imbriquée avec le droit coutumier.

Une des difficultés de cette transition est l'absence, dans de nombreuses régions, d'un

cadastre moderne et exhaustif. Une autre est la nécessité de « ne pas déstructurer l'âme africaine », de respecter les civilisations africaines.

Il faut **protéger l'agriculture familiale** moderne, diamétralement opposée à une



Champ cultivé avec la technique du **zai** au Burkina Faso

certaine agriculture familiale traditionnelle, souvent vétuste et réfractaire au progrès. Pour cela, il faut **sécuriser la terre et l'accès à la terre**, en s'appuyant sur la force de la loi. La **loi 034 (2009)** actuellement en vigueur affirme la nécessité fondamentale de la « **sécurisation foncière** », et que « La terre rurale constitue un **patrimoine de la Nation** ». Elle distingue 3 « blocs fonciers » : le domaine foncier rural de l'**Etat**, le domaine foncier rural des **collectivités territoriales**, le patrimoine foncier des **particuliers**.

Au Paraguay, la monoculture capitaliste contre l'agriculture familiale

La deuxième soirée réunissait autour du film « Terres à taire : histoires de soja ici et là-bas », **G Ortega Rios**, **Céline Porcheron**, de l'association ANIS étoilé, **Corinne Dupasquier** et **Françoise Vervaeert**, de l'association Terre de liens. Elle a permis de mettre en lumière les énormes dégâts causés, dans un pays fertile, par une politique de **quasi-monoculture** du **soja** - et à un moindre degré du **maïs** et du **coton OGM** - politique imposée par l'agrobusiness sur des propriétés de plusieurs milliers d'hectares.

Ces propriétés sont souvent l'aboutissement d'un processus d'accaparement des terres au détriment de l'agriculture familiale avec pour conséquence 300 000 paysans sans terre.

La petite paysannerie souhaite ardemment la modernisation et la mécanisation, la rationalisation. Mais en préservant la diversité et la souveraineté alimentaire du pays.

Au Paraguay, l'utilisation massive de **pesticides** génère un vrai problème de santé publique. L'utilisation de **semences transgéniques (OGM)** provoque la disparition de certaines semences naturelles et un recul de la biodiversité.

Agroécologie, sécurité foncière et agriculture familiale, les 3 clefs de la nouvelle agriculture ?

En de nombreux points de la planète, le système agricole actuel génère de profonds effets pervers, tandis que l'augmentation de la population et de l'urbanisation et des transports raréfie la terre arable. L'Europe est concernée elle aussi par ces dérives, la question agricole se pose désormais à l'échelle mondiale.

Mais des éléments positifs se manifestent. L'année **2014** a été déclarée officiellement **année de l'agriculture familiale** par l'ONU.



En France, des structures comme l'association Terre de liens s'emploient à « faciliter l'accès au foncier agricole pour de nouvelles installations paysannes », en appui à l'action des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural). Partout le débat public sur la **souveraineté alimentaire** renforce la conviction que la **sécurité alimentaire** suppose la **sécurité foncière** et la promotion de l'agroécologie. Elle ne sera garantie à l'échelle de la planète que si l'**agriculture familiale** est protégée.

NB. Un compte-rendu très complet est disponible sur les sites des 3 associations organisatrices, TSONGA SOA, AFDI et LACIM.

Pour le collectif CCFD-LACIM-TANGA SOA, Nicolas MERLIN, comité de Clermont-Ferrand (63) ■

Actions auprès des scolaires à l'Arbresle (69)

Naissance d'un partenariat entre le Club Solidarité du lycée de l'Arbresle et un collège malien

Des lycéens solidaires

La visite, au printemps dernier, de Drissa Koné directeur de l'association malienne GAE Sahel (Groupe Action Enfance Sahel), parmi les groupes locaux (voir le site www.lacim.fr) fut l'occasion pour le comité Eveux l'Arbresle & Ouest Lyonnais (69) de faire la connaissance du club Solidarité du lycée Germaine Tillion. Une bien belle rencontre, en marge des conférences sur l'agriculture familiale au Sahel.

La venue de Drissa Koné nous ayant été annoncée seulement six semaines avant sa date effective, il fallait faire vite pour organiser l'événement. Première urgence, trouver une salle. Nous aurions pu démarcher nos partenaires habituels mais nous avons considéré que **c'était l'occasion ou jamais de prendre un premier contact avec ce jeune lycée du Pays de l'Arbresle** (ouvert en 2008). En effet GAE Sahel est non seulement un partenaire important de LACIM dans plusieurs domaines dont l'agroécologie, l'alphabétisation ou le microcrédit, mais, avec d'autres ONG il travaille également sur des sujets tels que la nutrition infantile. Et comme **Drissa Koné** connaît parfaitement tous les dossiers traités par son association, **il était l'animateur idéal pour présenter aux lycéens le quotidien de nos jumeaux maliens.**

Le 17 avril nous envoyions donc **un premier message** à M. Pestourie, proviseur du lycée pour nous présenter et lui expliquer rapidement notre démarche. Dès le lendemain, Mme Delhaye, Conseillère Principale d'Education nous rappelait, et une semaine plus tard, deux d'entre nous étions reçus par M. Pestourie, Mme Delhaye puis

par les élèves du club Solidarité et leur animatrice, Mme Fannan.

De fil en aiguille, ce sont une soixantaine d'élèves qui assistaient le 26 mai à la projection du film «Action solidaire = action durable ?», commenté par Drissa Koné qui répondait ensuite aux questions.

Mais les jeunes élèves de première qui forment le club Solidarité ne souhaitaient pas se contenter d'une conférence-débat mais mettre en place une action à long terme. **C'est ainsi qu'à l'issue de quelques réunions a germé l'idée d'un partenariat entre le lycée et un collège malien.** Ce 26 mai fut donc également l'occasion du lancement officiel de ce projet, marqué par la remise à LACIM d'un chèque de 350 € qui lui servira de capital de départ.

A nous maintenant de ne pas les décevoir et de les accompagner rigoureusement dans leur projet.

Bernard ENVAIN,
Gérard VERSCHOORE,
comité d'Eveux l'Arbresle & Ouest
lyonnais (69) ■



EXPOSITION Vaincre la faim au collège Champagnat

Quelques témoignages d'élèves de 6^{ème} après un film, une présentation de l'exposition et un travail en ateliers



« Ils ont bien fait de faire cette exposition, comme ça on se rend compte de la pauvreté des gens. On se rend compte qu'il y a des pays où les enfants ne vont pas à l'école, nous, nous avons de la chance de pouvoir aller à l'école et d'apprendre plein de choses. »

« Dans le DVD et l'expo, ce qui nous a marqués c'est que faire à manger prend beaucoup de temps, que ce sont les femmes et les filles qui s'en occupent, et ils font à manger par terre ! On a vu la difficulté à faire pousser des légumes, et on était surpris de voir que c'est possible quand même. »

« Quand on voit des enfants qui boivent de l'eau sale, ça fait de la peine, on se dit qu'ils peuvent en mourir. On savait déjà que ça existe, mais voir des images, c'est plus marquant. »

« Nous nous sommes rendu compte que c'est vraiment important de leur donner de quoi pouvoir se nourrir eux-mêmes, de leur donner de l'aide, des astuces pour cultiver, de les aider à avoir de la bonne eau. Et aussi de construire des écoles pour qu'ils apprennent. »

Le comité de Semoy soutient un nouveau jumelage au Kérala en Inde

Des groupes d'entraide pour un développement participatif

Avec l'aide de l'association indienne KSSS, le comité LACIM de Semoy répond à des demandes de prêts pour accroître les revenus familiaux de populations pauvres de Vechoor, un village dans l'Etat du Kerala.

Le comité de Semoy (Loiret) accompagne depuis de nombreuses années des villages au Niger, au Mali et en Inde. En Inde, après plusieurs années de soutien, nous avons mis un terme à nos jumelages avec un village du Tamil Nadu et un quartier pauvre de Pondichéry.

LACIM nous a alors proposé de soutenir Vechoor situé sur la côte sud-ouest de l'Inde, un village où la population rurale est pauvre car les terres exploitables sont limitées sur cette plaine côtière.

Comment fonctionne notre jumelage indien

LACIM apporte son soutien à KSSS (Société de Service Social du district de Kottayam) qui œuvre à l'autosuffisance de la population grâce à des initiatives de développement participatif. Pour ce faire, cet organisme s'appuie sur les « Self Help Groups » (groupes d'entraide) créés au sein du comité local et, sans distinction de

classe ou de religion, il étudie les situations particulières pour décider de l'aide à apporter. En outre, un objectif de formation aux responsabilités permet aux femmes de jouer pleinement leur rôle dans la sphère sociale. Elles sont d'ailleurs très actives au sein du comité local.

Le comité de Semoy adresse deux versements annuels au comité de Vechoor qui étudie les demandes de prêts. L'aide proposée dans la plupart des cas consiste en attribution de microcrédits destinés à accroître les revenus familiaux. Les prêts sont remboursés régulièrement, au bout de 6 à 18 mois, selon les activités. Les sommes remboursées sont redistribuées sous forme de nouveaux microcrédits.

Pierrette CHAUCHADIS,
comité de Semoy (45) ■

2 témoignages d'actions réussies

Mr J. connaissait l'agriculture car, enfant, il aidait son père aux travaux agricoles. La famille cultivait de la terre en fermage et elle était propriétaire d'environ 500 m² de terrain. C'était son seul revenu. Mais le père de Mr J tomba malade et la famille s'endetta pour payer les soins médicaux. Mr J qui assumait la responsabilité de l'exploitation, se trouva alors dans une situation pathétique. Le comité LACIM de Vechoor lui accorda un prêt de 10 000 roupies : ce fut un tournant radical dans sa vie.

Il dépensa la moitié de la somme pour l'agriculture et l'autre moitié pour l'élevage de poisson. Il acheta des graines de gombo, de petits pois, des feuilles comestibles et les cultiva. Il prit aussi en location 1 acre de rizière pour l'élevage du poisson. Il acheta 100 alevins. Au bout de 3 mois, le nombre de poissons s'élevait à 8000. Il était très heureux de cette réussite ! Et sa ferme prospéra... Il remboursa son prêt dans les délais prévus.

Maintenant il fait l'élevage de poisson sur 6 acres de terre. Il est devenu expert dans ce domaine. Beaucoup de gens, d'institutions et d'écoles qui s'intéressent à l'élevage de poisson viennent le voir pour lui demander conseil. C'est aussi un bon formateur. Il a commencé des cultures en terrasses sur les conseils de KSSS. Maintenant, de nombreux médias et des personnalités viennent étudier ses méthodes de culture en terrasses.

Mrs S. a 45 ans, elle vient d'une famille très pauvre. Son père est mort lorsqu'elle avait 5 ans. Sa mère était domestique. Pour l'aider à élever ses 8 frères et sœurs, elle dut quitter l'école et aller tordre les fibres de cocotier dans une fabrique de cordes.

S. s'est mariée à l'âge de 18 ans. Elle a eu deux enfants. Son mari

était malade. Alors pour subvenir aux besoins de ses enfants, elle alla travailler comme domestique. Avec l'aide de ses frères et sœurs et des voisins et son maigre salaire, elle se battait pour survivre. Le toit de chaume de la maison protégeait mal la famille des maladies. S. rêvait de faciliter la scolarité de ses enfants et de construire une maison solide. En 2001 elle est entrée au groupe d'entraide des femmes de l'association KSSS. Les cours de prise de conscience et de formation aux responsabilités l'ont aidée à changer sa conception et son attitude par rapport à la vie. Elle a acquis confiance et énergie et a décidé de reprendre le travail de torsion de la fibre. Elle a soumis une demande de prêt au comité LACIM pour un IGP (projet générateur de revenus). Le comité lui a attribué un prêt de 10 000 roupies et S. a acheté une machine à tordre mécanique. De plus, l'association KSSS, à la demande du comité LACIM et dans le cadre de son programme « Sauvons une famille » lui a construit une petite maison. Ainsi un des vieux rêves de S. s'est réalisé !

Maintenant elle fait de la torsion de fibre avec une machine mécanique. Elle a pu rembourser le prêt dans les délais. Avec l'aide de son mari, elle fait du jardinage. Elle a le vif désir que sa fille aînée obtienne des diplômes et devienne professeur. Ses deux enfants sont doués pour les études et décidées à réaliser les rêves de leur mère. Sa détermination et son exceptionnelle persévérance en font un modèle...



Produit de la pêche de Mr J



Mrs S et sa famille devant leur hutte

Élections législatives : Le parti nationaliste hindou au pouvoir

L'Inde est une république fédérale, une des plus peuplées de la planète. Comme dans les pays occidentaux, les échéances politiques y sont régulières, à la fois sur le plan national et sur le plan de chacun des Etats. En 2012, Mr Pranab Mujherkeé était élu président, succédant à la première femme président, Mrs Pratibha Pratil.

En Inde, ce n'est pas le président qui a le pouvoir, mais le Prime Minister, issu des élections législatives. **Aux dernières élections législatives d'avril-mai 2014**, le parti nationaliste hindou BJP (Bharathiya Janata Party) a remporté les élections (279 sièges sur 543 au Parlement) et a ainsi pris la tête à la Chambre des représentants. Son chef, **Mr Narendra Modi est devenu Prime Minister**, suivant la tradition qui veut que le leader du parti vainqueur gouverne. Le PJB a donc supplanté le parti du Congrès, émanation traditionnelle du parti de Gandhi. Au gouvernement depuis 10 ans, ce dernier n'a obtenu que 44 sièges, insuffisants pour avoir le statut de parti d'opposition. La corruption, l'usure du pouvoir et l'absence d'un vrai leader ont entraîné sa chute.

N. Modi, une personnalité controversée

Mr Narendra Modi a 63 ans. Il est originaire du Gujarat, Etat du nord-ouest de l'Inde, un des plus prospères, où il a été chef du gouvernement de 2001 à 2014. **Loué pour sa politique économique au Gujarat**, qui a surtout profité aux classes moyennes (10% de croissance annuelle), **il suscite cependant des craintes dans les minorités religieuses** à cause de sa gestion des violences intercommunautaires en 2002 dans son Etat (pogroms antimusulmans ayant causé la mort de plus de 1000 d'entre eux).

Le PJB dont est issu Mr Modi s'est développé en s'appuyant sur des organisations fondamentalistes hindouistes. L'élection de



Narendra Modi (Crédit photo Al Jazeera)



Bureau de vote à Bangalore (Crédit photo Ranjit Bhaskar)

Mr Modi inquiète les partisans d'une Inde laïque et tolérante mais satisfait les milieux industriels et beaucoup d'Indiens qui voient en lui « l'homme du développement ».

En Inde, élections riment avec corruption

Les élections, quelles qu'elles soient en Inde, induisent toujours de la corruption. Les candidats et les partis « achètent » les voix en donnant de l'argent ou en favorisant des aménagements qui, autrement, auraient tardé à arriver. **Notre permanent Carlton nous écrit** : « A 6 mois des élections, les partis politiques commencent à distribuer des cadeaux. Au Tamil Nadu, Andra Pradesh, Penjab... ils donnent des télévisions, des vélos, des articles de ménage... et de l'alcool. Dans des Etats comme le Karnataka, le parti au pouvoir distribue des fourneaux, il construit de nouvelles routes, de nouveaux réservoirs d'eau, de nouvelles lignes électriques (l'électricité pouvant n'être distribuée que du jour de l'installation au dernier jour des élections), de nouvelles maisons, des community halls... La corruption des

particuliers est différente. Un Adivasi recevra de l'alcool et, quelques familles, des chèvres. Pour les Dalit, ce sera des télévisions chinoises bon marché. C'est le manque d'éducation et l'ignorance qui sont les principales raisons de cette plaie sociale dont la classe politique profite dans la plupart des Etats. »

C'est dans ce contexte qu'ont été installés des « stoves » (fourneaux avec évacuation extérieure de fumée) dans les maisons de Guddekere, village adivasi soutenu par LACIM au Karnataka.

Le financement prévu initialement par notre association n'a donc pas été réalisé par elle. Les transferts d'argent, celui des ONG en particulier, ont été interdits avant les élections pour ne pas faire d'ombre à l'argent distribué par les représentants des partis. En mai, notre permanent Denish a dû renoncer à remettre les prêts des microcrédits aux femmes dans les villages. Depuis, LACIM a pu reprendre son action.

Andrée MONTEUX (42),
membre de la commission Inde et du CA ■

Directeur de la publication : Yves GAUCHER
Rédactrice en chef : Annie-Laurence FERRERO
Chargée de rédaction : Alberte ASPART
Responsables du comité de rédaction :
Commission Inde : Andrée MONTEUX
Commission Afrique : Madeleine GUYON

Commission Amérique Latine et Haïti : Annie BOUDOT
Commission communication : Bernard ENVAÏN et Marie-Anne MARTIRÈ
Création et impression : Imprimerie ROLAND LENTILLY (69210)
Dépôt légal à parution.
Bulletin semestriel gratuit. ISSN 1763-8585.

LACIM - Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde
Association Loi 1901 - Reconnue d'utilité publique - Siège 42540 Croizet s/ Gand - France
Tél. : 04 77 63 25 42 - Fax : 04 77 63 23 38 / Email : lacim@lacim.fr

Mali région de Mopti

Mission en mars sous une forte chaleur

Depuis février 2012, il était impossible d'aller sur place dans cette zone. Heureusement, les projets ne se sont pas arrêtés grâce aux missions de Niantigui Dembélé et Yoro Haïdara que nous remercions vivement de leur suivi.

Les événements évoluant dans le bon sens, j'ai pu effectuer une mission début 2014, accompagné par Niantigui Dembélé notre responsable au Mali et Isamaril Ag Agaly Moussa, permanent sur Gao, afin que ce dernier connaisse mieux ce secteur et puisse effectuer lui-même des missions plus tard si besoin.

3200 kms de routes ou de pistes pour visiter 21 villages

Une chaleur de 40° avec parfois du vent et de la poussière ont accompagné notre périple. Malgré la fatigue finale, nous avons pu mener à bien l'ensemble des objectifs prévus. L'accueil a partout été chaleureux, sans aucun problème durant notre parcours.

Une région très affectée par les événements de ces dernières années

Après ces deux ans, je ressens une grande tristesse pour cette région de Mopti qui vivait beaucoup du tourisme. Les guides, vendeurs, infrastructures touristiques ont à peu près disparu et ceux qui ont malgré tout gardé portes ouvertes ont du mal à subsister. Les habitants de Sévaré ont été inquiets le jour de l'attaque des djihadistes sur Konna d'autant plus qu'il y avait des milliers de réfugiés sur le secteur. Ceux de la rive gauche du Niger ont également craint leur présence car très proche, en provenance du nord.

L'hivernage 2013 est loin d'avoir été satisfaisant. Dans certains secteurs, il a été vraiment calamiteux. Certains villages se sont vidés, beaucoup d'habitants étant partis en exode, parfois pour plusieurs années. Il y a des difficultés pour le pâturage des animaux. Il y a eu et il y a encore des distributions de céréales dans certaines zones dont celle de la commune de Dangol-Boré.

On peut comprendre que des habitants soient parfois moroses ou abattus, voire désespérés car ce secteur, depuis quelques

années, se retrouve confronté à trop de difficultés successives. La vie dans les villages de la rive gauche du Niger est particulièrement délicate et on se demande parfois comment leurs habitants peuvent résister, à la limite de la survie.



Les femmes au point d'eau à Semari

Les élections communales prévues en avril ont été reportées en octobre.

Les projets Lacim retardés

Durant ces missions, les travaux en cours ont tous été évalués. Les réussites sont mitigées et la faible capacité financière de certains comités français freine le démarrage d'autres projets. Celui de compostage/agriculture durable va devoir être mis en veilleuse une ou deux années pour pouvoir répondre à des demandes en attente depuis un certain temps : alphabétisation, finition d'écoles, reprise de jardins maraîchers, formation des meuniers....

Gérard VERSCHOORE (69), chargé de mission sur la région de Mopti avec la contribution de Niantigui DEMBELE, responsable LACIM Mali ■



Regroupement de fosses compostières à Dounkoye

Un constat réaliste des difficultés récentes

Niantigui Dembélé vient d'effectuer au mois de juin une nouvelle mission indispensable avant l'hivernage. Son compte rendu précise le contexte actuel :

« Les saisons de pluies deviennent de plus en plus courtes, les populations s'adonnent à d'autres activités comme l'exploitation forestière qui devient un fléau pour l'environnement. Chaque jour, de nouveaux points de vente de bois et de charbon de bois font leur apparition sur les axes principaux de communication. Ce fléau ne sera combattu que si tous les acteurs mènent en synergie leurs actions de développement en faveur des personnes vulnérables. La pression démographique est très élevée sur les terres arables.

Les esprits se sont encore échauffés après les événements des 17 et 21 mai à Kidal. La psychose de l'insécurité refait surface dans toute la région. L'exode des jeunes est devenu un frein au développement de nos villages. Même les boeufs de labour ne sont pas entretenus pendant la saison sèche, rendant difficile le labour des champs par manque de capacité physique. Il est très difficile de mobiliser les jeunes autour des projets dont les résultats sont à moyen et long termes.

Un des gros problèmes du secteur concerne la scolarisation et surtout la quantité et la qualité des enseignants. Bien sûr, il y a des besoins d'infrastructures en salles de classe, logements d'enseignants, latrines... qui occupent d'autres intervenants associations comme Dubai Care, World Vision, etc. Mais l'Etat malien n'est pas capable et de loin, de doter toutes les écoles d'enseignants. La prise en charge des maîtres par les villages fait que les villageois recrutent à moindre coût des enseignants de niveau très bas. D'autres villages ne se donnent même pas la peine de recruter des maîtres laissant l'école aux mains d'un seul enseignant envoyé par l'Etat. LACIM a beaucoup fait dans l'équipement des écoles en matériels didactiques mais les besoins sont loin d'être couverts. »

Burkina Faso

Le moulin à mil, un rôle social majeur mais des conditions d'implantation très strictes

L'installation d'un moulin à mil permet aux femmes d'améliorer leurs conditions de travail et de vie ainsi que de réaliser un gain de temps considérable, rendant possibles d'autres activités et une meilleure satisfaction des besoins.

Pour autant, l'installation d'un tel instrument moderne dans un village qui en est dépourvu, soulève de nombreuses questions sur lesquelles notre expérience de terrain nous a permis de réfléchir.

Dès octobre 2000, LACIM rédigeait une **Fiche d'élaboration d'un projet moulin à mil qui est toujours d'actualité** et dont la lecture est vivement recommandée aux comités LACIM qui s'engagent dans un tel projet. On pourrait penser alors que nous avons vraiment fait le tour de la question, mais force est de constater que selon les conditions d'implantation d'un moulin, le succès peut encore être très variable d'un village à l'autre. Il reste encore bien des cas où le projet sombre dans un échec sur le plan économique : la mauvaise gestion en est souvent la cause. Mais il y en a d'autres qui apparaissent de façon récurrente : mauvaise entente au sein du village, accaparement du moulin par un petit groupe de familles, voire une seule famille dominante...

Réaliser une action solidaire et durable

La **rentabilité économique** d'un tel investissement, malgré l'impact social majeur qu'il peut avoir, doit rester un objectif majeur et de ce fait être observée et stimulée avec soin. Si nous voulons que nos actions soient durables, ayons le souci de faire entrer nos villages jumeaux dans une économie réelle et ne tombons pas dans des actions d'assistantat qui ont en définitive un bilan désastreux.

La première exigence qu'il ne faut pas perdre de vue est qu'un **moulin à céréales dans un village doit être un service accessible à un coût modeste**. Ce service devrait d'ailleurs pouvoir être fourni par un prestataire privé qui a su investir et bien gérer.

Nous n'allons pas, ici, chercher à résoudre la question : faut-il consentir à soutenir un projet de moulin collectif alors qu'il peut exister dans le village lui-même un ou plusieurs exploitants privés faisant tourner des moulins dans des conditions satisfaisantes ? C'est pourtant une question essentielle qu'il faut se poser afin de ne pas commettre l'erreur de venir introduire au sein du village une concurrence déloyale. Il est impératif que ce genre de question soit débattu, de façon démocratique, au sein du comité villageois de jumelage dont il ne faut pas négliger l'importance si l'on désire s'engager dans une relation solidaire et durable.

Une nécessité de formation

La seconde exigence très forte est qu'il faut **faire de la formation dans le village** avant de

promettre aux femmes qu'on va leur acheter et installer un moulin collectif.

Cette formation concerne la bonne gestion du moulin (par un comité de gestion) intégrant tous les frais d'exploitation : salaire du meunier, carburants, huile, maintenance... sans oublier l'amortissement souvent oublié sous prétexte que nous agissons dans un cadre de solidarité.

Un autre volet de formation consiste à former un meunier qui saura sur le plan technique régler la machine, en **assurer la maintenance courante**, prévenir les pannes.

De l'exigence vis-à-vis des fournisseurs

Puisque nous sommes dans des questions techniques, posons-nous également la question des fournisseurs de machines trop souvent incapables de fournir le moindre service de maintenance y compris les pièces de rechange les plus classiques. On voit aussi trop souvent des fournisseurs indécidés qui n'hésitent pas à fournir au villageois un couple moteur-meule qui n'est pas correctement apparié. Il s'ensuit très rapidement des pannes à répétition et finalement une durée de vie du moulin très brève. Apprenons aux paysans à être exigeants vis à vis des fournisseurs de matériel !

Un local adapté pour abriter le moulin

En règle générale, il faut que ce soit la population qui construise le local spécifique qui abritera le moulin. Peut-être faudra-t-il financer une partie des tôles et du ciment nécessaires mais n'oublions pas l'adage : « Aide-toi, le ciel t'aidera ».

Si les conditions ci-dessus sont remplies, on peut décider d'apporter une aide financière pour l'achat d'un moulin (moteur + meule adaptée) et pour la formation nécessaire.

L'exploitation du moulin et sa bonne gestion permettent d'assurer son amortissement et donc de rendre pérenne cette activité. Elles génèrent aussi la création d'emplois et un sens de l'entreprise collective.

On voit dans certains villages qui possèdent un ou plusieurs moulins se développer d'autres activités génératrices de revenus comme le maraîchage. Certains de ces villages s'interrogent même sur la meilleure façon de réinvestir les bénéfices d'exploitation du moulin qui ne sont pas une fin en soi mais qui peuvent exister grâce à la bonne gestion de l'activité.

Jacques FONTAINE,
comité d'Aubière (63) ■



Moulin à mil visité lors d'une mission LACIM à Kangaré au Burkina Faso

Niger

La persévérance porte ses fruits

Le village de YOUMBOU GOULMA, commune de TESSA, est situé à environ 45 km au sud de Dosso. Il est jumelé avec le comité de PELUSSIN depuis 2011.

C'est d'abord le projet d'alphabétisation qui a été réalisé à la demande pressante des femmes.

Rapidement, le manque d'assiduité aux cours a posé problème. Il a fallu intervenir à plusieurs reprises pour obtenir la participation de toutes celles inscrites. Au démarrage de la deuxième année, la déconvenue était totale : il manquait la moitié des femmes au premier cours. Il aura fallu la perspicacité et l'insistance de notre collaborateur local KIMBA pour les faire revenir et participer durant les 5 mois prévus

Parallèlement à l'alphabétisation, nous avons réalisé la réhabilitation d'un forage avec réparation de la pompe.

La contrepartie demandée était la mise en place d'un comité de gestion avec cotisation de toutes les familles pour permettre la prise en charge d'un contrat d'entretien de la pompe. Déception à nouveau avec les rentrées des cotisations.

Lors de nos passages au village, pendant les missions, il était très dur de rencontrer la population. Nos discours ne semblaient pas retenir l'attention du jeune chef de village, ce qui nous désolait. Lors de la mission de novembre 2012, je n'avais rencontré que le directeur de l'école et 4 femmes. Dans de tels cas, on a envie de tout arrêter! Je me souviens encore de ces 4 femmes qui avaient bien compris que leur jumelage avec Péluussin était une grande chance non seulement pour elles, mais aussi pour leur famille et tout le village. Elles nous remercièrent pour ce qu'elles avaient déjà appris aux cours et elles nous demandèrent de ne pas les abandonner. **Nous avons fait**



Les femmes au point d'eau à Semari

le choix de persister en multipliant les visites de sensibilisation avec l'aide du GESPAC (association locale). Le 2^{ème} forage, celui de l'école, a aussi été réhabilité après réparation de la pompe. Bonne décision car, avec l'aide des 4 femmes convaincues, une évolution a eu lieu au sein de la population durant l'année 2013.

Fin 2013 lors de ma mission, j'ai mené une réunion avec plus de 60 villageois, femmes, hommes et enfants, **dans une atmosphère de fête.** Lors de cette réunion, un vieil homme s'est levé pour annoncer que toutes les familles cotiseraient pour les forages. Les autres hommes se sont ensuite engagés à cotiser tous les mois. Les femmes se sont pressées pour réclamer un moulin à grain afin de les soulager du pilage quotidien. **Nous les avons alors incitées à s'engager toutes à fréquenter le moulin**, à constituer

un comité de gestion et à construire le bâtiment pour l'abriter. Finalement, la deuxième année d'alphabétisation s'est très bien déroulée à la grande satisfaction des femmes. Cette année, lors de la mission de mars, il y a eu près de 80 personnes à la réunion. Les cotisations au comité de gestion des forages rentrent. Le bâtiment du moulin est construit et nous n'avons encore jamais vu quelque chose d'aussi beau pour un moulin. Aux dernières nouvelles, le moulin est installé, il fonctionne et le comité de gestion est opérationnel.

Youmbou Goulma est maintenant un village où la population a pris conscience que son développement ne dépend que d'elle-même.

LACIM est là pour l'aider dans ce développement, **c'est le coup de pouce.** Comme je dis souvent dans les villages : « C'est à vous de tirer la charrette, LACIM n'est là que pour pousser derrière ! »

Youmbou Goulma est devenu un modèle pour les autres villages. Quelle satisfaction d'avoir cru en la réactivité de ses hommes et de ses femmes ! Ils souhaitent maintenant une nouvelle classe pour optimiser la scolarisation des enfants. Peut-être leurs amis de Péluussin accepteront-ils encore de les aider sur ce projet.

Cet exemple est **un merveilleux encouragement à ne jamais baisser les bras et à croire en l'homme.**

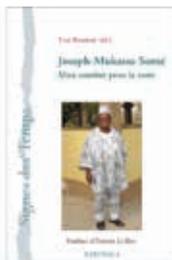
Yves GAUCHER,
chargé de mission au Niger ■

A DÉCOUVRIR

Joseph Mukassa Somé Mon combat pour la terre.

Yves Bourron, postface d'Etienne Le Roy, Karthala, Oct 2013.

En quoi l'itinéraire de Joseph-Mukassa Somé, fils de chef de terres coutumier, prêtre et anthropologue burkinabé, a-t-il quelque chose de particulier pour qu'il devienne, comme le dit Etienne Le Roy dans sa postface, une «figure africaine exemplaire», menant un combat pour éviter une spoliation des terres par l'Etat ou des puissances étrangères.



Un monde sans famine ? Vers une agriculture durable,

François Ramade, Dunod, 2014.

François Ramade est professeur émérite d'écologie et de zoologie à l'université de Paris Sud.

Ce livre très documenté met en lumière l'impact de l'homme sur l'environnement et les perspectives dramatiques vers lesquelles il s'achemine, s'il n'y a pas de changement majeur dans son mode de production et de consommation des ressources dont il a besoin.



www.lacim.fr

Une autre façon de découvrir LACIM, ses formes d'action, et les manifestations organisées en France